

2023-  
2024



# Les normes et modalités d'évaluation des apprentissages

## Préscolaire et primaire



Services éducatifs, CSDPS

« L'élève n'apprend pas pour être évalué, il est évalué pour mieux apprendre. »

- *Politique d'évaluation des apprentissages*

PAG  
ME

Planification globale  
Précolaire

Compétences disciplinaires	Étape 1	Étape 2	Étape 3
<b>Domaine physique et moteur</b> Compétence : accroître son développement physique et moteur	X	X	X
<b>Domaine affectif</b> Compétence : construire sa conscience de soi	X	X	X
<b>Domaine social</b> Compétence : Vivre des relations harmonieuses avec les autres	X	X	X
<b>Domaine langagier</b> Compétence : Communiquer à l'oral et à l'écrit	X	X	X
<b>Domaine cognitif</b> Compétence : Découvrir le monde qui l'entoure		X	X



# Planification globale

# 1<sup>er</sup> cycle

Compétences disciplinaires	1 <sup>re</sup> année du cycle			2 <sup>e</sup> année du cycle		
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Étape 1	Étape 2	Étape 3
<b>Français</b>						
C1 Lire des textes variés et apprécier des œuvres littéraires		X	X	X	X	X
C2 Écrire des textes variés		X	X	X	X	X
C3 Communiquer oralement	X		X		X	X
<b>Mathématique</b>						
C1 Résoudre une situation problème			X			X
C2 Raisonner à l'aide de concepts et de processus	X	X	X	X	X	X
<b>Éthique et culture religieuse</b>						
C1 Réfléchir sur des questions d'éthiques et pratiquer le dialogue		X	X			X
C2 Manifester une compréhension du phénomène religieux et pratiquer le dialogue		X	X		X	X
<b>Musique</b>						
C1 Inventer et interpréter des pièces vocales ou instrumentales		X	X		X	X
C2 Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades			X			X
<b>Arts plastiques</b>						
C1 Réaliser des créations personnelles et médiatiques		X	X		X	X
C2 Apprécier des oeuvres d'art, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses camarades			X			X
<b>Anglais</b>						
C1 To act on understanding of texts		X	X		X	X
C2 To communicate orally in English		X	X		X	X
<b>Éducation physique</b>						
C1 Agir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques		X	X		X	X
C2 Interagir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques			X			X
C3 Adopter un mode de vie sain et actif			X			X
<b>Compétences transversales</b>						
Organiser son travail			X			X

# Planification globale

# 2<sup>e</sup> cycle

Compétences disciplinaires	1 <sup>re</sup> année du cycle			2 <sup>e</sup> année du cycle		
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Étape 1	Étape 2	Étape 3
<b>Français</b>						
C1 Lire des textes variés et apprécier des œuvres littéraires	X	X	X	X	X	X
C2 Écrire des textes variés	X	X	X	X	X	X
C3 Communiquer oralement			X			X
<b>Mathématique</b>						
C1 Résoudre une situation problème			X		X	X
C2 Raisonner à l'aide de concepts et de processus	X	X	X	X	X	X
<b>Éthique et culture religieuse</b>						
C1 Réfléchir sur des questions d'éthiques et pratiquer le dialogue	X		X		X	X
C2 Manifester une compréhension du phénomène religieux et pratiquer le dialogue		X	X			X
<b>Univers social</b>						
C1 Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	X	X	X	X	X	X
<b>Sciences et technologie</b>						
C1 Sciences et technologie	X	X	X	X	X	X
<b>Musique</b>						
C1 Inventer et interpréter des pièces vocales ou instrumentales		X	X		X	X
C2 Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades			X			X
<b>Arts plastiques</b>						
C1 Réaliser des créations personnelles et médiatiques		X	X		X	X
C2 Apprécier des œuvres d'art, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses camarades			X			X
<b>Anglais</b>						
C1 To communicate orally in English		X	X		X	X
C2 To reinvest understanding of oral and written texts		X	X		X	X
C3 To write texts		X	X		X	X
<b>Éducation physique</b>						
C1 Agir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques		X	X		X	X
C2 Interagir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques		X	X		X	X
C3 Adopter un mode de vie sain et actif			X			X
<b>Compétences transversales</b>						
Organiser son travail			X			X

# Planification globale

# 3<sup>e</sup> cycle

Compétences disciplinaires	1 <sup>re</sup> année du cycle			2 <sup>e</sup> année du cycle		
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Étape 1	Étape 2	Étape
<b>Français</b>						
C1 Lire des textes variés et apprécier des œuvres littéraires	X	X	X	X	X	X
C2 Écrire des textes variés	X	X	X	X	X	X
C3 Communiquer oralement			X		X	X
<b>Mathématique</b>						
C1 Résoudre une situation problème		X	X		X	X
C2 Raisonner à l'aide de concepts et de processus	X	X	X	X	X	X
<b>Éthique et culture religieuse</b>						
C1 Réfléchir sur des questions d'éthiques et pratiquer le dialogue		X	X		X	X
C2 Manifester une compréhension du phénomène religieux et pratiquer le dialogue			X			X
<b>Univers social</b>						
C1 Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	X	X	X	X	X	X
<b>Sciences et technologie</b>						
C1 Sciences et technologie	X	X	X	X	X	X
<b>Musique</b>						
C1 Inventer et interpréter des pièces vocales ou instrumentales		X	X		X	X
C2 Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades			X			X
<b>Arts plastiques</b>						
C1 Réaliser des créations personnelles et médiatiques		X	X		X	X
C2 Apprécier des œuvres d'art, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses camarades			X			X
<b>Anglais</b>						
C1 To communicate orally in English	X	X	X	X	X	X
C2 To reinvest understanding of oral and written texts		X	X	X	X	X
C3 To write texts		X	X	X	X	X
<b>Éducation physique</b>						
C1 Agir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques		X	X		X	X
C2 Interagir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques		X	X		X	X
C3 Adopter un mode de vie sain et actif			X			X
<b>Compétences transversales</b>						
Organiser son travail			X			X

## Dates importantes

Les articles 29 et 29.1 du Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire (chapitre I-13.3, r. 8) se lisent comme suit pour l'année scolaire 2021-2022 :



**29.** Afin de renseigner les parents de l'élève sur ses apprentissages et son comportement, l'école leur transmet une communication écrite autre qu'un bulletin au plus tard le 15 octobre. Toutefois, s'il est majeur, c'est à l'élève que cette communication est transmise.

D. 651-2000, a. 29; D. 488-2005, a. 9; D. 712-2010, a. 6.



**29.1.** Afin de renseigner les parents de l'élève sur son cheminement scolaire, l'école leur transmet un bulletin à la fin de chacune des 3 étapes, suivant la forme prescrite aux annexes IV à VII. Toutefois, s'il est majeur, c'est à l'élève que ces bulletins sont transmis.

Ceux-ci sont transmis au plus tard le 20 novembre pour la première étape, le 15 mars pour la deuxième étape et le 10 juillet pour la troisième étape.

Types de communication	Dates à retenir
1 <sup>re</sup> communication	14 octobre
1 <sup>er</sup> bulletin	16 novembre
2 <sup>e</sup> bulletin	15 mars
3 <sup>e</sup> bulletin	30 juin